

**Conseil****C/60/12****Soixantième session ordinaire  
Genève, 23 octobre 2026****Original : anglais  
Date: 13 octobre 2026**

---

**FAITS NOUVEAUX SURVENUS DANS LES MEMBRES DE L'UNION***Document établi par le Bureau de l'Union**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV.**Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie. Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.*

1. Lors de sa cent-troisième session, tenue à Genève le 23 octobre 2025, le Comité consultatif a décidé de transférer les présentations relatives aux Faits nouveaux survenus dans les membres de l'UPOV de l'ordre du jour du Comité consultatif à celui du Conseil.
2. Le 30 juillet 2026, le Bureau de l'UPOV a publié la circulaire UPOV E-26/058, invitant les membres de l'UPOV à présenter, lors de la soixantième session ordinaire du Conseil qui se tiendra à Genève le 23 octobre 2026, les faits nouveaux susceptibles d'intéresser l'ensemble de la communauté de l'UPOV.
3. En réponse à la circulaire UPOV E-26/058, le Canada et le Japon ont manifesté leur intérêt pour faire des exposés sur les faits nouveaux. Ces exposés seront publiés sur le site web de l'UPOV après la session du Conseil du 23 octobre 2026.
4. *Le Conseil est invité à prendre note des exposés sur les faits nouveaux qui seront présentés par les délégations du Canada et du Japon lors de la soixantième session ordinaire du Conseil, qui se tiendra à Genève le 23 octobre 2026.*

[Fin du document]